

Question 18-1/2: Aspects relatifs à la mise en oeuvre des réseaux IMT-2000 et partage des informations sur les systèmes postérieurs aux IMT-2000 dans les pays en développement

1 Exposé de la situation

Bien qu'elle devrait se généraliser avec le temps, la mise en oeuvre des IMT-2000 et des systèmes postérieurs aux IMT-2000 ne progressera pas de la même façon dans tous les pays, surtout dans les pays en développement. L'UIT-D peut jouer un rôle important en apportant une aide technique et économique aux Etats Membres et aux Membres du Secteur des pays en développement au cours du processus de mise en oeuvre des IMT-2000 et de la réalisation d'études sur les systèmes postérieurs aux IMT-2000.

2 Question à étudier

- a) Déterminer les façons de mettre en oeuvre les IMT-2000, à l'aide de satellites, le cas échéant, dans certains pays ou régions.
- b) Mettre en évidence les principaux éléments à étudier pour assurer une mise en oeuvre efficace et économique des IMT-2000 et leur évolution dans les pays en développement.
- c) Proposer un contenu utile pour que l'UIT-D élabore des modules de formation destinés aux utilisateurs des services et des applications IMT-2000.
- d) Fournir des informations sur l'incidence spécifique de la mise en oeuvre des IMT-2000 sur les femmes, les jeunes, les peuples autochtones et les personnes handicapées;
- e) Fournir des informations sur les systèmes postérieurs aux IMT-2000.

3 Résultats attendus

Rapports sur les sujets d'étude proposés avec collecte, analyse et diffusion périodique des données en provenance des groupes compétents à l'UIT, en particulier de la Commission d'études 8 de l'UIT-R et de la Commission d'études 19 de l'UIT-T et à l'extérieur (groupes d'opérateurs pour les services mobiles, etc.). Informer chaque année la commission d'études concernée de l'avancement des travaux.

4 Echéance

Chaque année de la période d'études de l'UIT-D.

5 Auteurs de la proposition

L'étude de cette Question a été demandée par la Commission d'études 2 de l'UIT-D et les pays en développement.

6 Origine des contributions

- 1) Collecte de renseignements sur les progrès techniques réalisés dans ce domaine, aussi bien à l'UIT-R qu'à l'UIT-T.
- 2) Publications de l'UIT sur les IMT-2000 et études sur les systèmes postérieurs aux IMT-2000.
- 3) Rapports pertinents d'organisations nationales et/ou régionales de pays en développement ou de pays développés.

- 4) Expériences acquises dans la mise en oeuvre de réseaux IMT-2000 dans des pays développés ou en développement.
- 5) Contributions appropriées des fournisseurs de services et des constructeurs.

7 Destinataires de l'étude

Destinataires de l'étude	Pays développés	Pays en développement	Pays les moins avancés (PMA)
Décideurs en matière de télécommunication	Oui	Oui	Oui
Régulateurs des télécommunications	Oui	Oui	Oui
Fournisseurs de services/opérateurs	Oui	Oui	Oui
Constructeurs	Oui	Oui	Oui

a) Destinataires de l'étude

Opérateurs de télécommunication, décideurs, régulateurs, fournisseurs de services et constructeurs.

b) Méthodes proposées pour la mise en oeuvre des résultats

Les opérateurs et les régulateurs pourront utiliser directement les résultats de ces travaux.

8 Méthodes proposées pour traiter la Question

Au sein de la Commission d'études 2.

9 Coordination

Afin d'assurer une coordination efficace et d'éviter tout chevauchement des activités, il convient de prendre en considération:

- les résultats des travaux des commissions d'études de l'UIT-T et de l'UIT-R;
- les résultats de l'étude des Questions 11-1/2, 14-1/2 et 20-1/2 de l'UIT-D;
- toute étude régionale effectuée en particulier par des associations et des groupes d'opérateurs régionaux;
- les résultats obtenus par les participants à la mise en oeuvre des réseaux et services IMT-2000 et des systèmes postérieurs aux IMT-2000.

10 Autres informations utiles

Résolution 43 (Rév.Doha, 2006) de la CMDT.
